

Publié le 10/04/2025

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal la commune d'Argences sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
20.03.2025
Date d'affichage
20.03.2025

Nombre de conseillers :
En exercice 44
En exercice 44
Présents 35
Titulaires 34
Suppléants 1
Pouvoirs 3
Votants 38
19h44 Arrivée titulaire +1
Votants 39

Quorum 23

MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Laurence MAUREY, Mmes Sophie de GIBON, Michèle MOTYKA (suppléante de Michel CRUCHON), M. Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Alexandre PIGEONNIER (arrivée à 19h44), MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Mme Céline LEGRIGEOIS, M. Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Stéphane AMILCAR, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), M. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Mme Christel POIROT (pouvoir à Stéphane CASTEL)

Absents : MM. Thomas LEROY, Eric DUVAL, Michel CRUCHON, William HERFORT, Alain BOHEME

Secrétaire de séance : M. Olivier Guillemette

Délibération n° 2025 / 67

Objet : PETITE ENFANCE - Acquisition auprès de Partélios d'un immeuble sur la commune de Cagny pour la création d'un Relais Petite Enfance/accueil parents-enfants

Il est proposé d'autoriser l'acquisition auprès de Partélios, d'un bien immobilier au 1 impasse des Muriers à Cagny, sur un terrain de 327 m², issu de la division en cours de la parcelle cadastrée AM220, pour un montant de 200 000€, hors frais notariés, pour la création d'un Relais Petite Enfance avec un lieu d'accueil enfants-parents et d'autoriser la signature des actes correspondants par le Président.

Au vu du coût total projeté, Mme MOTYKA demande pourquoi un projet de construction neuve n'a pas été envisagé plutôt qu'un achat avec réhabilitation.

Il est précisé que l'emplacement dans le centre de Cagny a été privilégié pour des raisons de proximité avec le centre bourg.

Vu l'avis des Domaines en date du 14 novembre 2024,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, moins 7 contre et 1 abstention :

↳ Autorise l'acquisition auprès de Partélios d'un bien immobilier au 1 impasse des Muriers à Cagny, sur un terrain de 327 m², issu de la division en cours de la parcelle cadastrée AM220, pour la somme de 200 000 €.

Les frais notariés seront pris en charge par la Communauté de communes.
Le paiement s'effectuera sur fonds propres de la CDC, sans recours à l'emprunt. La somme est inscrite au budget 2025.

↳ Autorise M. le Président à signer tous les actes nécessaires pour cette acquisition.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Olivier GUILLEMETTE



Le Président,
Philippe PESQUEREL

